

Ambassade de France / Inria / Université Côte d'Azur

Appel à candidatures 2022 - bourses d'études cofinancées

L'Ambassade de France au Liban/Institut français du Liban et ses partenaires, l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria), et l'Université Côte d'Azur, offrent pour la rentrée académique 2022/2023 deux bourses d'études. Ces bourses seront attribuées à deux étudiant(e)s libanais(es) admis(es) au sein du Master 2 international Ubiquitous Networking (Ubinet) de l'Université Côte d'Azur et qui projettent de poursuivre leurs études en thèse dans le domaine des sciences du numérique. Les lauréats seront accueillis pour leur stage, durant le deuxième semestre, dans une équipe du centre de recherche Inria d'Université Côte d'Azur. Ils bénéficieront du statut de Boursier du Gouvernement Français.

Prestations offertes par la bourse :

- Allocation de 5 500 euros (1^{er} semestre) ;
- Allocation de stage de 550 euros/mois pendant 6 mois (2^{ème} semestre) ;
- Gratuité du visa ;
- Prise en charge de la couverture sociale en France ;
- Exonération de frais d'inscription en France ;
- Prise en charge d'un billet d'avion aller-retour entre le Liban et la France ;
- Prise en charge du transport entre l'aéroport d'arrivée et le lieu de séjour lors du premier voyage ;
- Accès prioritaire aux résidences universitaires.

Le(a) candidat(e) doit satisfaire aux critères suivants :

- Être de nationalité libanaise et résider au Liban (les personnes de nationalité franco-libanaise ne sont pas éligibles) ;
- Être titulaire d'un Master 1 ou d'un Bac+4 en Informatique ou en Ingénierie électrique/électronique d'une université libanaise ;
- Age limite de candidature fixé à 27 ans.

La sélection des candidatures suit le calendrier suivant :

- **Date limite de candidature** : 30 avril 2022 ;
- **Notification des résultats** : mi-mai 2022.

Les candidatures s'effectuent sur le site : <https://ubinet.univ-cotedazur.fr/libanon>

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- Formulaire rempli par le candidat (à télécharger sur le site internet par le.a candidat.e) ;
- Relevés de notes des années antérieures certifiées par l'université de rattachement ;
- CV en français ou en anglais (2 pages maximum) ;
- Lettre de motivation ;
- Lettre(s) de recommandation.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.